

■ **Fondation Armand Niquille**, à Fribourg, assurer la conservation et la mise en valeur des oeuvres picturales et des écrits d'Armand Niquille, etc. (FOSC du 03.07.2002, p. 7). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination, Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.  
Journal no 162 du 17.01.2003  
(00826546 / CH-217.1.001.346-3)